Image not found or type unknown

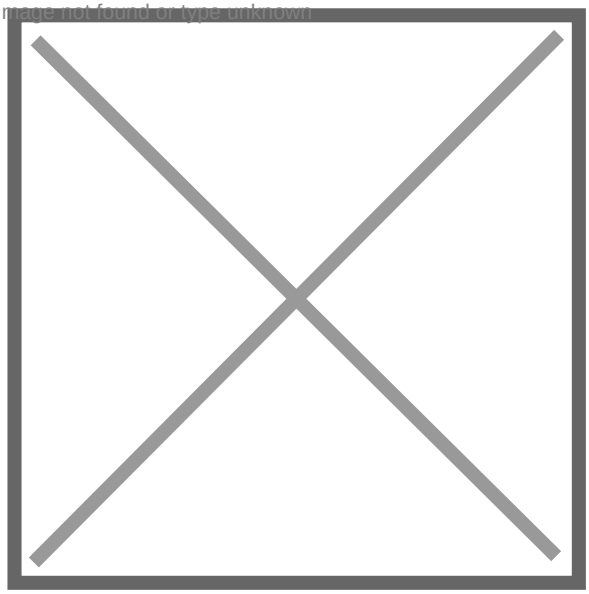

Vol de sac à main dans vestiaire discothèque

Par **lilou2626**, le **17/12/2012** à **00:22**

Bonjour,

Hier soir je suis allée dans une boite de nuit à Paris.
En arrivant j'ai posé mon sac à main et ma veste au vestiaire j'en ai eu pour 6 euros.On me donne un ticket.

plus tard je reviens chercher mes affaires, on retrouve mon manteau mais pas le sac.

la demoiselle dans les vestiaire ne voulant rien savoir, elles disaient qu'il y avait que le manteau et que normalement si j'avais deux articles, ca aurait été 2 tickets. elle m'en a donné qu'un et je l'ai bien vu accroché le sac dans le même cintre que le manteau.
Il y a une vidéo de surveillance dans la discothèque qui donne sur le vestiaire.
Que dois je faire pour me faire rembourser mon sac qui est d'une valeur de 400 euros et mes lunettes de vu qui m'ont couté 1000 euros, et tout mes papiers a refaire?
il y avait mon chéquier dedans aussi, est ce qu'il y a une assurance avec le chéquier?
est ce que je dois porter plainte contre la discothèque?

Merci
Cordialement,

Par **lilou2626**, le **17/12/2012** à **18:16**

Re bonjour,
Je me permets de remonter le sujets, car je suis un peu perdue et je ne sais pas quoi faire.

Je vous remercie par avance.

Par **chaber**, le **17/12/2012** à **19:20**

bonjour

avez-vous déposé plainte? c'est la première chose à faire

Par **lilou2626**, le **17/12/2012** à **22:08**

Bonjour,
J'ai déposé une plainte contre X, car ce n'est pas la boite qui a volé le sac...
nous avons réussi a géolocalisé ce we le tel qui était dans le sac dans les yvelines, mais on ne pouvait pas savoir ou c'était exactement.
L'établissement a une camera de surveillant mais je n'arrive pas a les joindre.
Merci de votre réponse

Par **Rom123**, le **08/08/2013** à **21:12**

Bonjour,

Je ne sais pas où vous en êtes dans votre affaire.
J'ai eu un problème relativement similaire le jour de l'an. J'ai déposé un manteau au vestiaire et en sortant j'ai donné mon ticket et il n'y avait plus de manteau.

Le patron était de mauvaise fois et les vidéo n'ont rien données.
J'ai dans un premier temps porté plainte contre X.
J'ai ensuite fini par écrire une lettre avec accusé de réception au patron lui racontant les faits, en joignant les différentes factures, la copie du ticket de vestiaire et en stipulant que si je n'avais pas de réponse rapidement je ferais appel à un avocat
J'ai reçu assez rapidement une lettre et un chèque de son assurance (moins la franchise de 230€).
J'en suis donc à l'étape 2 : la lettre de l'avocat demandant le reste du remboursement.

J'espère que vous avez gardé le ticket de vestiaire, car il me semble bien que sans celui-ci vous ne pourrez avoir aucun dédommagement.

Bon courage.

Par **Lag0**, le **09/08/2013** à **07:50**

Bonjour,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Personnellement, je ne fréquente pas les boites de nuit et je me demande bien s'il est fréquent de laisser un sac au vestiaire contenant papiers d'identité, chéquier, lunettes de 1000€, etc ????
N'est-ce pas chercher les ennuis ? Personnellement, il ne me viendrait pas à l'idée de perdre de vue un tel sac...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés